

LE SITE ALTIMEO-FINANCE.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose aux consommateurs d'effectuer de la gestion patrimoniale. Le contenu du site est en fait un copier / coller du site [haussmann-patrimoine.com](#). Il est sur la liste noire de l'AMF depuis le 19/11/2021.



Le site internet

Il a été créé le 29/09/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/altimeo-finance.com>

Nos recherches

Nous publions la page accueil :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-page-accueil-du-site-altimeo-finance.pdf>

La charte graphique est la même que celle du site haussmann-patrimoine.com

<https://www.haussmann-patrimoine.fr/>

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 09 80 80 08 08

Le contenu du site

Il est identique pour un grand nombre d'articles au site haussmann-patrimoine.com. Nous publions des pages et un article.

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-page-nos-solutions-du-site-altimeo-Finance.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-page-objectifs-du-site-Altimeo-Finance.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/L'article-placer-un-capital-du-site-Altimeo-Finance.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-page-savoir-faire-du-site-altimeo-Finance.pdf>

Le site indique agir depuis 10 ans alors qu'il a été créé le 29/09/2021. Les performances indiquées sont impossibles à obtenir.

Les informations juridiques :

Il est usurpé le nom d'une vraie société qui est totalement étrangère à cette arnaque. Il est à noter une curiosité. Il est mis en ligne l'avertissement suivant :

"ATTENTION : USURPATION D'IDENTITE

ALTIMEO FINANCE a été victime d'une usurpation d'identité sans risque pour ses sociétaires. Si une société vous contacte, seul le numéro de téléphone ci-dessous fait foi et nos adresses emails sont toujours@altimeo-finance.com"

Il s'agit d'un faux message ! Nous n'avons trouvé aucun site usurpant ce site frauduleux.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour lesquelles des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr.

Il faudra simplement nous nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune

suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

